

POUR EN SAVOIR PLUS

- *De la haie aux bocages : organisation, dynamique et gestion,*
Baudry J. Jouin A. /2003, INRA éditions
- *A chaque haie son outil,*
Bordeau P., Entraid / octobre 2000
- *Des Arbres et des Haies :*
Paysages à penser... Paysages à panser,
CAUE 58 / octobre 2001
- *Gérer les haies et bocages avec les Plans de Gestion des Haies,*
CIVAM haut bocage / 2003
- *Bocage, haie et faune sauvage,*
gestion pratique,
ONCFS
- *Repères n°20,*
OREB / décembre 2000
- *Repères n°37,*
OREB / mars 2005
- *Le Bocage en Bourgogne,*
Patrimoine naturel de Bourgogne n°4 / 1996

Promouvoir l'arbre et la haie

EN BOURGOGNE



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER**



Fédération Régionale
des Chasseurs de Bourgogne
20, avenue de la Paix
89000 Saint-Georges sur Baulches
Tél. : 03.86.48.21.32 Fax : 03.86.48.34.95
e-mail : frc.bourgogne@wanadoo.fr



Centre Régional de la Propriété Forestière
Bourgogne
C.R.P.F. Bourgogne – Antenne de l'Yonne
(pour toute la Bourgogne)
1B, rue Guynemer
89000 Auxerre
Tél : 03 86 94 90 20 Fax : 03 86 94 90 24
e-mail : yonne@crpf.fr





PRIX INDICATIFS

FOURNITURES	
Plants en godet	0,95 à 1,15€/unité
Plants racines nues	0,45 à 0,60€/unité
Protection haut jet	1,30€/unité
Protection arbustes : filets	0,56€/unité
Paillage feutre	1,60€/ml
MAIN D'ŒUVRE	
Plantation godet	0,75 à 0,90€/unité
Plantation racines nues	0,40 à 0,50€/unité
Pose feutre	0,35€/ml
Pose protection haut jet	0,55€/unité
Pose protection arbuste	0,55€/unité
COÛT DE REVIENT DU TRAVAIL DU SOL EN €/100 ml (HORS DÉPLACEMENT)	
Sous solage	1 à 1,3
Chisel	0,48 à 0,70
Labour	0,6 à 1,30
Herse rotative	1 à 1,15
ENTRETIEN PREMIÈRES ANNÉES EN €/ml	
Désherbage mécanique	0,10
Taille recépage	0,15
Taille défouillage	0,15

ACTIONS POUR LA HAIE EN BOURGOGNE

Diverses actions ont pour but d'aider les agriculteurs et d'autres acteurs du monde rural (collectivités...) à replanter des haies. Ces projets se déroulent dans des cadres précis dont les organismes suivants pourront vous fournir les modalités :

- Agences de l'Eau,
- Fédérations Départementales des Chasseurs,
- Conseil Régional de Bourgogne (Plan de Sauvegarde du Bocage),
- Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (Aide actions forestières à caractère protecteur, environnemental et social).

Tailles latérales (2 passages par côté)

100 à 240€/km épareuse (3 passages par côté car largeur de coupe moindre)
 110 à 290€/km lamier à couteaux sans ramassage (tous les 1 à 3 ans)
 450 à 800€/km lamier à scie sans ramassage (tous les 5 à 10 ans)

Ces chiffres varient avec la régularité des passages et la configuration de la haie.

Document réalisé
par la FRCB
et le CRPF Bourgogne
avril 2005

Conception graphique
Fuglane, Dijon

Illustrations
P.J. Coulon

Photo couverture
M. Eberhart



LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (M.A.E.)

Il existe trois mesures concernant les haies et le bocage en Bourgogne :

- Plantation et entretien d'une haie 0501 A,
- Entretien des haies et préservation globale du bocage 0602A (D0 à 40),
- Réhabilitation de haies 0610 A.

Cependant elles ne sont pas disponibles dans toute la région. Une liste des mesures accessibles par territoire est fixée par arrêté préfectoral. Ces listes sont adaptées en continu par les Commissions Départementales d'Orientation Agricole.

Il est possible de souscrire une M.A.E. hors Contrat d'Agriculture Durable (C.A.D.), la rémunération sera toutefois inférieure à une démarche dans le cadre d'un C.A.D. (pas de majoration de 20%).

Il n'est pas possible de cumuler une M.A.E. dite « généralisable » (Prime Herbagère Agri-Environnementale, mesure rotation des cultures) et une mesure C.A.D. sur la même parcelle (à moins qu'il y ait participation d'une collectivité territoriale par un contrat tripartite).

DÉCLARATIONS DE SURFACES P.A.C.

Suivant les départements, les haies peuvent être comptabilisées dans la surface fourragère principale, la surface Céréales – Oléagineux – Protéagineux, la surface en gel ou l'ensemble de ces surfaces déclarées.

Les haies peuvent être intégrées dans la surface P.A.C. déclarée de la parcelle si leur largeur correspond aux usages locaux

définis dans des arrêtés préfectoraux. Dans tous les cas, l'ensemble des éléments de bordure intégrables ne doivent pas avoir une largeur supérieure à 4 m.

Ces usages locaux s'appliquent aussi pour l'intégration des haies aux surfaces de couvert environnemental dans le cadre des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales.



M.EBERHART

Façonné par la main de l'homme, le bocage structure fortement les espaces agraires aux réalités économiques, sociales, culturelles ou écologiques particulières.

Depuis 1950, le linéaire de haies a diminué de 38% en Bourgogne (OREB, 2005). De plus, l'entretien qui se limite bien souvent à une maîtrise du volume de la haie, contribue à un vieillissement du bocage. Celui-ci se compose donc principalement de haies dégradées. Pourtant divers exemples démontrent qu'une perte de biodiversité, un accroissement des risques d'érosion et une dégradation de la qualité des eaux résultent de la disparition de la trame bocagère. Ainsi l'utilité des haies est plus que jamais d'actualité.

La nécessité s'impose de repenser les haies pour qu'elles correspondent aux pratiques actuelles du monde rural. C'est-à-dire de percevoir la haie au travers de ce qu'elle apporte comme produits et bienfaits.

Suite à ces constatations, le Centre Régional de la Propriété Forestière et la Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne se sont associés dans le cadre du projet « Promouvoir l'arbre et la haie ». Il vise à mobiliser les Bourguignons sur la nécessité d'entretenir les haies, à conseiller les agriculteurs au niveau technique et à les appuyer dans les démarches de plantation.

Ce guide apporte des éléments aidant à l'implantation et à l'entretien des haies.



SOMMAIRE

UNE STRUCTURE COMPLEXE	03
DES HAIES MULTIFONCTIONNELLES	04
IMPLANTER UNE HAIE	06
-Réflexions préliminaires	
-Choisir des essences adaptées aux potentialités du sol	
-Les travaux préparatoires	
-La plantation	
-Les entretiens des premières années	
ENTRETENIR UNE HAIE	14
-Entretien courant : maîtrise du volume	
-Pérenniser une haie...	
RESTAURER UNE HAIE	16
-Quelle démarche ?	
-Mitage des haies basses et arbustives : observation puis regarnis	
-D'une haie basse à une haie haute	
LES DISTANCES LÉGALES DE PLANTATION	19
LA LOI POUR PROTÉGER	
MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES	
DÉCLARATIONS DE SURFACES P.A.C.	20
PRIX INDICATIFS	
ACTIONS POUR LA HAIE EN BOURGOGNE	21



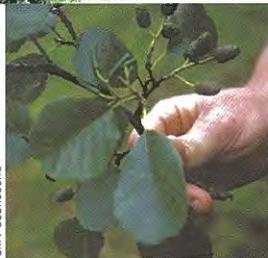
C. FOUTEL



M. EBERHART



CRPF BOURGOGNE



CRPF BOURGOGNE



LES DISTANCES LÉGALES DE PLANTATION

■ Vis-à-vis du fonds voisin :

- 50 cm si la haie ne dépasse pas 2 m,
- 2 m pour les haies de plus de 2 m de hauteur avec la possibilité de réduire cette distance en accord avec le propriétaire du fonds voisin.

■ En bordure de voirie :

- la distance se mesure par rapport au domaine public routier,
- dans le cas des chemins ruraux, il n'y a pas de distance de recul spécifique. Les usages locaux et les servitudes de visibilité peuvent modifier ces prescriptions : se renseigner en mairie.

LA LOI POUR PROTÉGER

■ Soumettre à autorisation

Code urbanisme L 123 – 1

Cet article permet d'identifier et de localiser les éléments de paysage à mettre en valeur ou à protéger. Il est prévu de spécifier les prescriptions de nature à assurer leur protection .

■ P.O.S. et P.L.U.

Code urbanisme L 130 – 1

Les Plans d'Occupation des Sols et les « Plans Locaux d'Urbanisme peuvent classer (...) des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements. Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. »

■ Classement par arrêté préfectoral

Code rural L126 – 6

Le préfet peut prononcer la protection de haies existantes ou à créer :

- soit dans le cadre de travaux connexes d'amélioration foncière,
- soit sur demande du propriétaire. Dans le cas de parcelles données à bail, la demande est présentée conjointement par le bailleur et le preneur.

Cette mesure soumet les coupes à autorisation et donne accès aux aides et mesures fiscales attachées à la forêt.

Haie et statut de fermage

Le planteur d'une haie doit obtenir l'accord de l'autre partie pour effectuer les travaux. Cette autorisation est obligatoire pour pouvoir prétendre à une indemnité en fin de bail. Pour l'abattage d'un arbre ou d'une haie, le locataire doit obtenir l'autorisation du propriétaire.

Attention au statut des haies dans le bail !!!



D'une haie basse à une haie haute

On sélectionne les essences arborescentes présentes dans la haie basse. L'espacement entre les pieds doit être calculé pour que les arbres aient suffisamment de place à l'âge adulte (5-8 m). Il est possible cependant de sélectionner plus de tiges et d'effectuer une sélection progressive.

On laissera pousser ceux qui sont bien conformés, on recépera ceux qui sont tordus ainsi que les arbustes voisins.

Les années suivantes, on s'assurera qu'ils ont les « pieds à l'ombre et la tête au soleil ».

Mitage des haies basses et arbustives : observation puis regarnis

La restauration d'une haie avec des trouées nécessite de distinguer les zones suivant les essences présentes.

Si des arbustes même dépérissants sont présents, un recépage peut permettre de combler les parties dégradées.

Des semis peuvent être favorisés en limitant la concurrence des ronces.

Dans les zones où la régénération est insuffisante, on effectuera un regarni par plantation.

Favoriser la faune avec des haies hautes

Une hauteur minimum est nécessaire à la nidification de certaines espèces en favorisant la complexité de la structure. La taurterelle des bois préfère une végétation mêlant épineux et lianes à une hauteur moyenne de 2,40 m.

De plus les arbres fournissent des places de chant pour de nombreuses espèces.



Les vieux arbres abritent une faune spécifique et variée

H. LOUIS

CRPF BOURGOGNE

UNE STRUCTURE COMPLEXE

Une haie se caractérise par la présence de plusieurs strates qui permettent de rendre compte de l'organisation verticale.

On distingue 3 strates



arborescente

(h > 8m) qui est constituée d'arbres de haut jet ainsi que de cépées.



arbustive

(jusqu'à 6 - 8 m) qui comporte des arbustes et des jeunes arbres.



herbacée

(0 - 1 m) souvent peu développée.

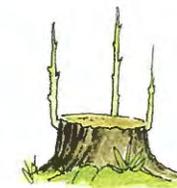
Les bandes enherbées (6 m de largeur selon les Agences de l'eau) :

- développent la capacité d'accueil de la faune notamment des auxiliaires des cultures,
- accroissent le potentiel de dégradation des produits phytosanitaires,
- limitent l'érosion hydrique.

Largeur d'une haie : une largeur de 2 mètres permet à une haie d'accroître sa stabilité et de limiter l'arrivée de lumière à son pied (qui favorise le développement de la ronce).



C. FOUTEL



Cépée : ensemble des rejets d'une souche



Les bandes enherbées abritent des populations d'insectes qui constituent un stock de nourriture pour les poussins comme ceux des faisans et des taurterelles des bois par exemple.

FNC



DES HAIES MULTIFONCTIONNELLES

Clôture

Les haies permettent de maintenir le bétail dans les pâturages.

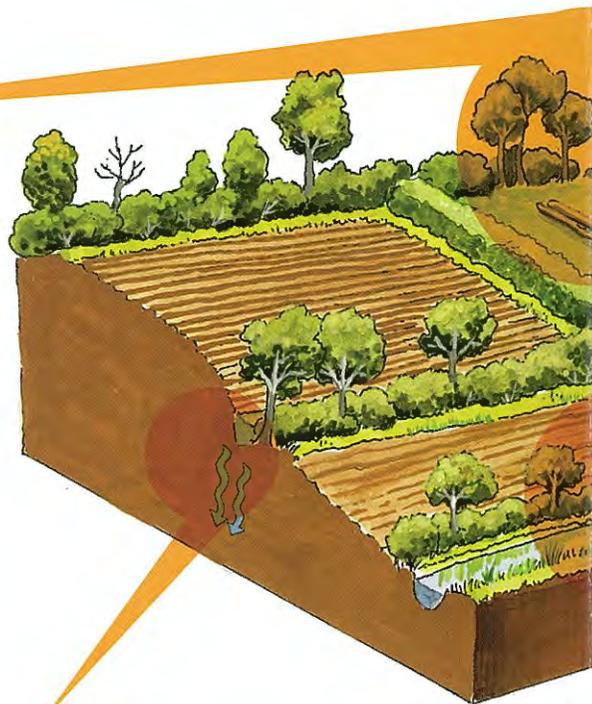
Production

- Bois d'œuvre : la production de grumes est possible.
- Bois de ferme : les haies peuvent fournir des produits utilisables dans l'exploitation (piquets...).
- Bois de feu : un kilomètre de haie peut produire 100 stères de bois de chauffage en 10-15 ans.
- Plaquettes : utilisées principalement en bois énergie.
- Fruits, baies...

Biodiversité

Leur diversité (plusieurs strates, essences...) permet de mieux subvenir aux besoins de la faune :

- une alimentation variée tout au long de l'année,
- un abri,
- un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces,
- un couloir de déplacement.



Hydrologie

- Elles diminuent l'**érosion hydrique** des sols. Les éléments déplacés restent cantonnés à l'échelle de la parcelle.
 - Les haies améliorent l'**infiltration**, permettant une meilleure alimentation des nappes souterraines et régulant les écoulements. Elles limitent la **turbidité des eaux** de surface et favorisent aussi l'immobilisation et la dégradation des polluants comme les nitrates.
- Les haies perpendiculaires à la pente sont les plus hydrologiquement actives.



Des compléments de plantation

La coupe de la haie entraîne une explosion de la végétation qui peut étouffer les rejets ou semis. On procède alors à une plantation par potet.

Les plants peuvent provenir d'une autre partie de la haie où les semis ou drageons sont abondants.

Dans un premier temps, il faut définir l'emplacement des plants qui doivent être distants de 6 mètres minimum s'il s'agit de haut jet.

On travaille le sol afin de l'ameublir. Les plants sont ensuite mis en place avec un paillage localisé. Une protection peut être nécessaire contre les animaux. Les années suivantes, on dégage les plants si la végétation concurrente prend le dessus.

Le sol est travaillé autour du plant (potet) pour permettre aux racines de se développer et de trouver ainsi les ressources nécessaires à son développement.



VAM HAUT-BOCAGE



RESTAURER UNE HAIE

Quelle démarche ?

Observer l'existant :

Travailler en conservant les éléments en place est bien souvent moins onéreux et donne de meilleurs résultats. Il faut dans un premier temps évaluer le potentiel d'avenir de la haie :

- Quelles essences sont présentes ?
- Quelles sont les plantes envahissantes (ronces, clématite...)?
- Quels sont les éléments d'avenir (semis, jeunes arbres et âge des cépées) ?

Définir les objectifs en fonction :

- des attentes,
- de l'existant,
- des moyens et du temps disponibles.

Planification des travaux :

A partir des objectifs, on établit la liste des interventions à effectuer :

- coupe,
- recépage,
- dégagement,
- plantation.

Attention aux lianes

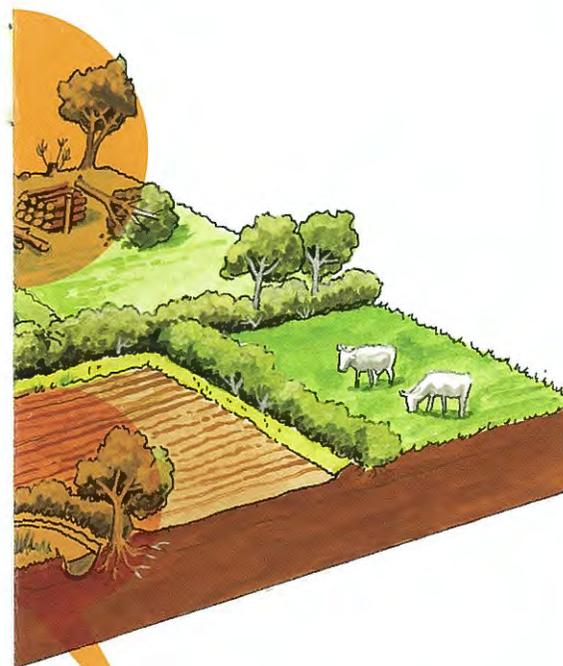
Les lianes sont des éléments structurant la haie et bénéfiques pour la faune, notamment le lierre : cette plante n'est pas un parasite pour les arbres et sa fructification hivernale assure une source d'alimentation providentielle à cette période pour la faune...



C. FOUTEL

Une restauration peut consister à laisser la végétation se développer, sans taille pendant une période. **La protection des semis et rejets contre le bétail par une clôture constitue une action essentielle.**

Agir et moduler suivant la réaction de la végétation.



Paysager

Les haies structurent le paysage en mettant en évidence des éléments naturels (rivières...). Dans certains contextes, elles apportent une valeur patrimoniale. Elles peuvent aider à intégrer des constructions dans le paysage.

Ces fonctions sont accrues si la haie est connectée à un réseau d'éléments fixes (bois, bosquets, autres haies...).

Brise-vent

Le long des bâtiments, elles limitent les dépenses d'énergie.

Un maillage bocager limite l'érosion éolienne en raison de son influence sur la vitesse des vents.

En évitant au bétail des dépenses d'énergie pour assurer la thermorégulation, les haies permettent d'obtenir de meilleures performances.

Elles impliquent une circulation moindre des semences d'adventices, des produits phytosanitaires et des parasites entre les parcelles.

Elles réduisent la perte d'eau par la plante et par le sol en maintenant un microclimat humide.



C. FOUTEL



IMPLANTER UNE HAIE

Réflexions préliminaires

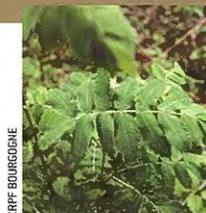
Déterminer la structure

Trois éléments vont déterminer les caractéristiques de la haie :

- Les fonctions attendues.
- Le lieu d'implantation.
- Le temps et les moyens consacrés à l'entretien.

La prise en compte de ces différents éléments mène :

- Au choix de la structure de la haie,
- À déterminer une liste des essences possibles.



Feuilles de Cormier

Pérenniser une haie...

Le vieillissement des végétaux accroît les risques d'envahissement par des adventices et d'étouffement de la haie. L'objectif des interventions est de conserver le dynamisme de l'existant et de favoriser les jeunes plants pour remplacer les éléments déperissants.

... Par le recépage

Le recépage est une coupe à la base du végétal. Les rejets reconstituent une haie vigoureuse les années suivantes.

- Sur les arbustes : lorsqu'ils sont déperissants, un recépage rajeunit la haie.
- Sur le semis : l'objectif est de créer de nouvelles cépées ou de remplacer celles qui sont vieillissantes. L'espacement minimum entre deux cépées est de deux mètres pour leur permettre un bon développement.

... Par la récolte des bois

La coupe des bois mûrs évite un vieillissement des végétaux et permet une mise en lumière des strates inférieures.

- des haut jets : la coupe des arbres de haut jet peut permettre d'obtenir du bois d'œuvre si les tailles de formation et d'élagage ont été effectuées.
- des cépées tous les 10-20 ans permet la production de bois de feu. Sur des cépées âgées, il est préférable de conserver un brin qui servira de tire-sève la première année. Il sera coupé l'année suivante. Une récolte régulière limite les tailles latérales.

... En repérant les jeunes plants naturels

L'objectif est d'assurer le remplacement des arbres de haut jet qui sont ou seront récoltés. Il s'agit donc :

- de repérer les jeunes plants,
- d'éviter qu'ils soient recouverts par la végétation. La tête doit être dégagée.

Cette opération évite le recours à une plantation. Quelques coups de sécateurs peuvent être à l'origine d'une grosse économie de temps et de moyens.



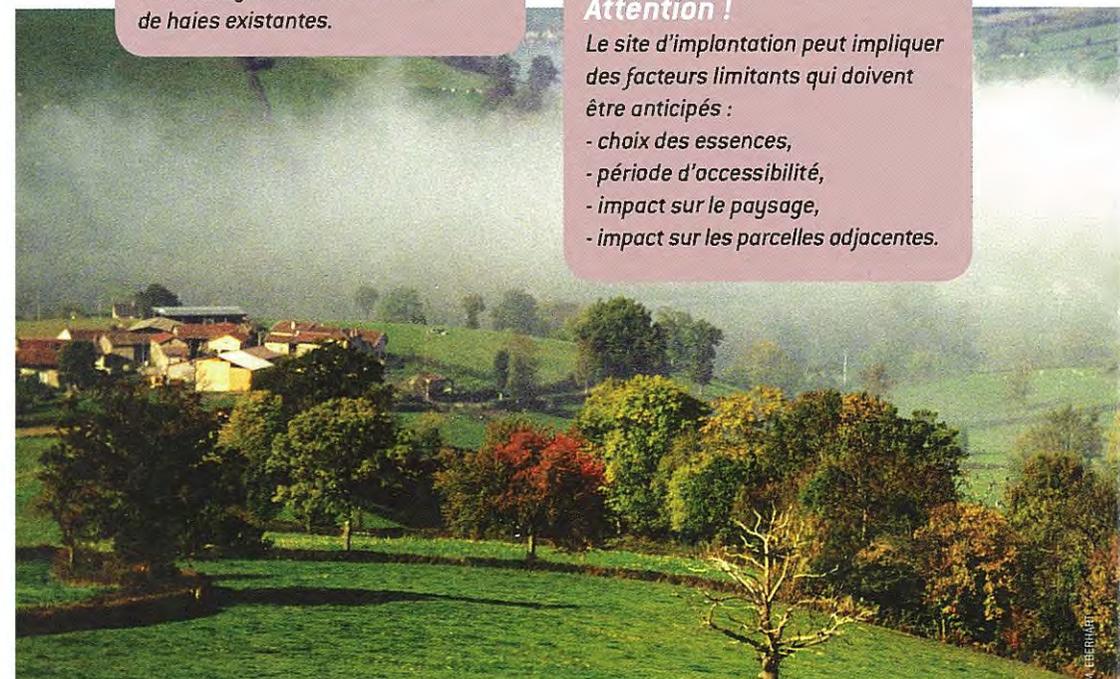
« les pieds à l'ombre et la tête au soleil ». Ceci permet la croissance du plant en évitant le développement de branches basses.

Les deux premières réflexions sont à mener de front car les rôles de la haie sont liés à sa localisation et à son intégration dans un réseau de haies existantes.

Attention !

Le site d'implantation peut impliquer des facteurs limitants qui doivent être anticipés :

- choix des essences,
- période d'accessibilité,
- impact sur le paysage,
- impact sur les parcelles adjacentes.





ENTREtenir UNE HAIE

Entretien courant : maîtrise du volume

La fréquence des tailles dépend de la tolérance vis-à-vis de l'emprise de la haie. A chaque gestion correspond un outil. L'épareuse n'est adaptée qu'à la taille des pousses inférieures à 1 cm de diamètre (taille annuelle). L'utilisation de ce matériel sur des branches de diamètre supérieur entraîne des risques de développement de champignons et de maladies. La meilleure période d'intervention est la fin de l'été.



© COULBRI - P. GRANVAL

Le sécateur (barre de coupe) est adapté à des branches de section comprise entre 2 et 10 cm. La qualité de la coupe dont la fréquence est de 2 - 3 ans est très bonne mais sa vitesse d'avancement est faible. Un entretien avec une tronçonneuse et une nacelle permet de couper les branches au plus près du tronc. Le travail est de très bonne qualité mais le temps de travail est important ce qui peut convenir pour des faibles linéaires.



P. ROYER

Le lamier à couteaux permet une coupe de meilleure qualité sur des branches de diamètre inférieur à 3 cm de diamètre. Suivant la croissance, la fréquence des passages est de 1 à 3 ans. Le lamier à scies permet de tailler des branches de diamètre important (jusqu'à 20 cm). Il est utilisé soit pour rattraper une haie non entretenue, soit pour des coupes régulières tous les 3 à 5 ans. Il peut convenir à une production de bois de qualité, mais son utilisation en élagage augmente le temps de travail.

Les tailles et la biodiversité

- La taille doit être effectuée en dehors de la période de nidification et avant la montée de sève, c'est-à-dire entre septembre et mars.
- La taille sommitale des haies limite la biodiversité, de nombreux oiseaux ayant besoin des strates de végétation situées au-dessus de deux mètres de hauteur. De plus elle favorise la croissance latérale des végétaux.
- Une taille uniquement tous les 2 - 3 ans permet le développement d'inflorescences et de fruits, favorables à la faune.

Déterminer la densité correspondante

Haie arbustive



Haie taillis



Haie mixte brise-vent



Légende

- Arbuste
- Cépée, arbrisseau
- Haut jet

La distance entre les arbres de haut jet est choisie en prévision des dimensions de l'arbre à l'âge adulte.

Principes pour les arbres de haut jet :

- alternance avec des arbustes,
- espacement d'au moins 6 m entre deux arbres de haut jet.



C.FOUTEL



Choisir les essences adaptées aux potentialités du sol

La diversité des essences permet d'améliorer la structure, de renforcer la résistance aux maladies et d'accroître les bienfaits pour la faune notamment la disponibilité de nourriture au cours de l'année.



ARBRES NOM COMMUN	NOM LATIN	TYPES DE SOL	HUMIDITÉ DU SOL
Alisier torminal	Sorbus torminalis	N C	
Aulne à feuilles en cœur	Alnus cordata	NC	H
Aulne glutineux	Alnus glutinosa	A NC	H
Cerisier à grappe	Prunus padus	N	H
Charme	Carpinus betulus	A NC	
Châtaignier	Castanea sativa	A	
Chêne pédonculé	Quercus robur	A NC	
Chêne sessile	Quercus petraea	A NC	
Cormier	Sorbus domestica	A NC	
Érable plane	Acer platanoides	N	
Frêne	Fraxinus excelsior	N C	
Hêtre	Fagus sylvatica	A NC	
Houx	Ilex aquifolium	A NC	
Merisier	Prunus avium	A NC	
Néflier	Mespilus germanica	A	
Noyer	Juglans regia	N C	
Poirier sauvage	Pyrus piraster	A NC	
Pommier sauvage	Malus sylvestris	A NC	
Sorbier des oiseleurs	Sorbus aucuparia	A	
Saule blanc	Salix alba	N C	H
Saule marsault	Salix caprea	A NC	
Osier blanc	Salix viminalis	A NC	H
Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata	A N	
Tilleul à grandes feuilles	Tilia platyphyllos	N C	

LÉGENDE

N C	Neutre Calcaire
A NC	Acide Neutre Calcaire
N	Neutre
A	Acide
A N	Acide Neutre

H > sol humide

S > sol sec

IMPLANTER UNE HAIE

Les entretiens des premières années

Arbustes et arbres de cépée

[fin février – mi mars ; après les gels]

La deuxième année, on procède au **recépage** des arbustes et des arbres de cépées. Pour cela, on coupe les plants à une dizaine de centimètres du sol (pour les persistants, raccourcir les branches d'un tiers seulement). La souche « tallera » l'année suivante.



Le recépage permet de densifier la haie

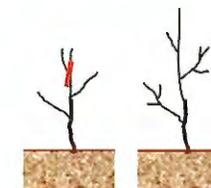
Les arbres de haut jet

[15 juin au 15 juillet]

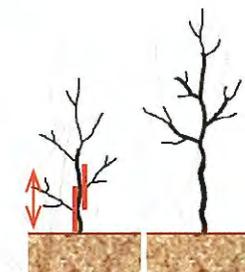
Les arbres destinés à produire du bois d'œuvre doivent faire l'objet de plusieurs interventions.

Si la cime de l'arbre présente une fourche (cime double), on effectuera un **défourchage** qui consiste à supprimer une des deux cimes. Cette taille est effectuée suivant les besoins.

Sur les brins de plus de 5 m, on effectue un **élagage** en supprimant les branches uniquement sur le tiers inférieur de l'arbre (5-6 mètres à terme).



Le défourchage permet d'obtenir des arbres au tronc droit



Élagage sur 1/3 de la hauteur de l'arbre.



Tailler correctement les branches au ras du bourrelet, sans l'entamer



IMPLANTER UNE HAIE

La plantation

Période

- Éviter les périodes de gel, de fortes pluies et de vents forts.



Étapes

- 1 - Creuser des trous de dimensions supérieures au volume racinaire.
- 2 - Couper les racines abîmées ou trop longues (Attention ! pas le pivot).*
- 3 - Tremper les racines dans un pralin (1/3 bouse de vache, 1/3 terre, 1/3 eau).*
- 4 - Disposer les plants, collet au niveau du sol, les racines bien étalées.
- 5 - Combler et tasser.
- 6 - Arroser pour assurer le contact racines – sol.

*Dans le cas de plants en godet, il suffit de tremper les godets dans l'eau avant plantation (bassinage).



Protections contre les animaux

- Sur les arbres de haut jet, on conseille une protection d'une hauteur minimum de 1,3 m contre les grands animaux, bien ancrée dans le sol.
- Si la pression des petits animaux est forte, on protège les arbustes avec des filets.
- Dans le cas de prairies, une clôture est installée pour protéger la haie du bétail à une distance d'au moins 2 mètres.

Les Aubépines, malgré leurs intérêts, sont interdites à la plantation en raison de leur sensibilité au feu bactérien et des risques de propagation de cette maladie.
L'Orme champêtre est très sensible à la graphiose. Mais il existe des variétés résistantes.

ARBUSTES NOM COMMUN	NOM LATIN	TYPES DE SOL	HUMIDITÉ DU SOL
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>	NC	S
Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i>	A	H
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	N	S
Camerisier à balais	<i>Lonicera xylosteum</i>	NC	
Cerisier de sainte Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>	NC	S
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	NC	S
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	NC	
Coronille arbrisseau	<i>Coronilla emerus</i>	C	S
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	NC	
Épine vinette	<i>Berberis vulgaris</i>	C	S
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	NC	
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	NC	
Groseillier rouge	<i>Ribes rubrum</i>	ANC	H
Groseillier sauvage	<i>Ribes alpinum</i>	NC	
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	NC	S
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	ANC	
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	ANC	
Prunier sauvage	<i>Prunus insititia</i>	N	
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	NC	H
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>	NC	
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	NC	
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	NC	

Quels plants acheter ?

Les jeunes plants sont moins chers et supportent mieux le stress de la transplantation. Les plants en godet ou en motte ont une meilleure reprise que les plants vendus racines nues mais ils sont plus onéreux.



IMPLANTER UNE HAIE

Les travaux préparatoires

Deux étapes préalables à la plantation permettent d'améliorer les conditions d'implantation de la haie :

Le travail du sol (août > septembre)

- Un désherbage est nécessaire sur une zone couverte d'un tapis herbeux.
- Un sous-solage (à proscrire sur les sols calcaires superficiels, riches ou humides).
- Un labour.
- Un passage avec un outil à dents permet un travail de la couche de surface.



C.FOUTEL

Le houx est très favorable à la faune : son feuillage persistant fournit un couvert toute l'année

Le paillage

L'objectif est de limiter la concurrence des herbacées notamment pour l'alimentation en eau. Le paillage doit être maintenu efficace pendant 3 à 4 ans.

La paille et les copeaux de bois créent en se dégradant une litière favorable à la diversification des essences de la haie.



Présentation des principaux types de paillage

TYPE	COPEAUX DE BOIS	PAILLE	FEUTRE
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • semis et drageons possibles • largeur modulable 	<ul style="list-style-type: none"> • semis et drageons possibles • largeur modulable 	<ul style="list-style-type: none"> • régénération par drageons et marcottage dès la 3^{ème} année • effet répulsif partiel contre rongeurs
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • éviter avec houx et noyer • copeaux produits 6 mois à l'avance 	<ul style="list-style-type: none"> • durée d'action limitée • nécessité de compléter la deuxième année 	<ul style="list-style-type: none"> • dégradation rapide en terrain humide • sensible au piétinement
Pose	après plantation	juste avant plantation ou après	après plantation
Interventions sur paillage	désherbage au pied	complément du paillage la 2 ^e voire la 3 ^e année	désherbage le long et au pied
Quantité	22 m ³ / 100 ml pour pailler sur 1 m de large et 15 cm d'épaisseur	200 kg pour 25 à 40 ml pour pailler sur 20 cm d'épaisseur et 1,5 m de large	deux rouleaux se chevauchant et agrafes



C.FOUTEL